

Hiver 2021



Le Bulletin de Mûres

Le mot du Maire

MAIRIE DE MÛRES

Tél. 04 50 68 22 17
Fax. 04 50 68 29 11
Mél. maimures@wanadoo.fr
Site web: www.mures.fr

Horaires du Secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, vendredi : 8h00 - 12h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Jeudi de 16h00 à 19h00

Responsable de Publication :
David Dubosson, Maire
Comité de Rédaction : Commission
Communication, Jennifer Domingues, Florence
Héritier Daviet, Christelle Piot, Delphine Pollier,
Julie Roupioz.
Impression : par nos soins

Sommaire



11 novembre

Pages 2 et 3



Urbanisme - Election

Pages 4 et 5



Infos pompiers

Page 6



Marché de Noël

Page 7



Infos diverses - Recette

Page 8

Chères Muraines Chers Murains

Cette année encore, du fait de la crise sanitaire nous avons pris la décision de ne pas nous retrouver pour notre traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Nous avons maintenu le marché de Noël qui se déroulait lui en extérieur. Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement les personnes venues en nombre, les exposants pour leur participation mais surtout les organisateurs de cette manifestation sans qui rien n'aurait été possible. Merci aux Présidentes et à tous les bénévoles du comité des fêtes et à l'APE de Mûres ainsi qu'à Maud et Claire qui par leur enthousiasme ont réussi, malgré des températures négatives, à faire chanter nos écoliers.

Mûres ne serait pas ce qu'elle est sans le dévouement de tous.

Malgré cette pandémie, la vie dans notre commune continue, les travaux engagés sur le budget 2021 ont été réalisés. Le nouveau colombarium et les cavurnes ont été posés. D'important travaux de voirie ont vu le jour, chemin des vignes, chemin des vernes, dans la montée de Betex et route de Chessy. Merci à notre employé Frédéric Castella pour la qualité de son travail.

Pour le 1^{er} semestre 2022 est prévue la 1^{ère} tranche de notre future Zone 30 sur le Chef-Lieu ainsi que la mise en accessibilité des abords de la Mairie. Trop important pour être réalisés en interne, ces travaux feront l'objet d'un appel d'offres et seront donc confiés à des entreprises externes.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie.

Au nom de la municipalité, je souhaite à tous une très bonne année 2022.

*Votre maire,
David Dubosson*



Commémoration du 11 novembre 1918

Mûres - jeudi 11 novembre 2021



La Marseillaise Enfantastique

Chantons ensemble cet air qui nous unit
 Ce chant d'esprit et d'amitié
 Levons-nous pour la paix à jamais
 Car l'histoire sanglante est passée
 Notre histoire est à inventer
 Au rendez-vous hommes et femmes
 Pour dire à la force de nos voix
 Qu'on aime se prendre dans les bras
 Partager, faire pâlir le champagne

**Au calme, la vie demain
 Formez bel unisson
 Chantons, chantons
 Qu'un chant si pur
 Soit preuve de notre union**

**Au calme, la vie demain
 Formez bel unisson
 Chantons, chantons
 Qu'un chant si pur
 Soit preuve de notre union**



Chantons ensemble cet air qui nous unit

Forêt de Mûres
 Principales sources de la B.

Au champ d'honneur

Sous les rouges coquelicots des cimetières flamands,
Qui parmi les rangées de croix saignent dans le vent,
Nous sommes enterrés. Et dans le bleu des cieux,
Les clochettes vives lancent leur cri courageux
Que plus personne n'entend sous le bruit des canons.

Nous sommes morts : il y a à peine quelques jours,
Nous connaissions les joies de la vie, de l'amour,
La fraîcheur de l'aurore, les lueurs du ponant.
Maintenant nos corps sans vie reposent en sol flamand.

Nos mains innommées vous tendent le flambeau :
C'est à vous, à présent, de le tenir bien haut,
De contre l'ennemi reprendre la querelle,
Si vous ne partagez des morts la foi réelle,
Nos corps ne pourront pas dormir paisiblement
Sous les rouges coquelicots des cimetières flamands.



John McCrae, 1915
(Trad. J.P. van Noppen)

Trois élèves ont lu le célèbre poème du militaire canadien John Mac Crae, qui a aussi été chirurgien pendant la Grande Guerre, notamment lors de la bataille d'Ypres, en Belgique, en 1915. C'est après cette terrible bataille qu'il écrivit, très affecté, ce poème intitulé « Au champ d'honneur », qui allait devenir rapidement le symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la 1ère Guerre Mondiale. Ce 11 novembre 2021, en leur mémoire, les enfants de l'école portaient un coquelicot, une des rares fleurs qui poussaient sur ces champs de bataille.

14-18 Folie meurtrière

De Jacques Hubert FROUGIER

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le diable a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sans le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bunkers
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18 C'était la grande guerre
14-18 C'était la fin des durs

Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Le poème suivant était un poème de Jacques Hubert Frougier, poète français né en 1944, qui dénonce la tuerie qu'a été la guerre de 1914-1918. Cette folie meurtrière peut être dénoncée pour tous les conflits, même actuels. En ce jour du Souvenir, nous avons pensé à tous ceux qui ont perdu la vie pour leur patrie.

Je ne peux pas oublier

Je ne peux pas oublier la guerre.
Je le voudrais.

Je passe des fois deux jours ou trois sans y penser et brusquement, je la revois, je la sens, je l'entends, je la subis encore.

Et j'ai peur.

Ce soir est la fin d'un beau jour de juillet. La plaine sous moi est devenue toute rousse. On va couper les blés. L'air, le ciel, la terre sont immobiles et calmes.

Vingt ans ont passé.

Et depuis vingt ans, malgré la vie, les douleurs et les bonheurs, je ne me suis pas lavé de la guerre. L'horreur de ces quatre ans est toujours en moi.

Je porte la marque.

Tous les survivants portent la marque.

Pour finir, comme un appel à la paix et parce que la guerre n'entraîne que douleur et traumatismes pour ceux qui la vivent, de près ou de loin, nous avons lu un texte de Jean Giono, auteur et combattant de la 1ère Guerre Mondiale. Il a été suivi d'un chant d'espoir, une croisade à la paix confiée aux enfants (La croisade des enfants, de Jacques Higelin).

Jean Giono

DEMATERIALIZATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Au 1er janvier 2022, nous serons en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous une forme électronique.

L'objectif est de simplifier, de réduire des délais d'envoi et de transmission entre services, de limiter les coûts liés à la constitution et au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

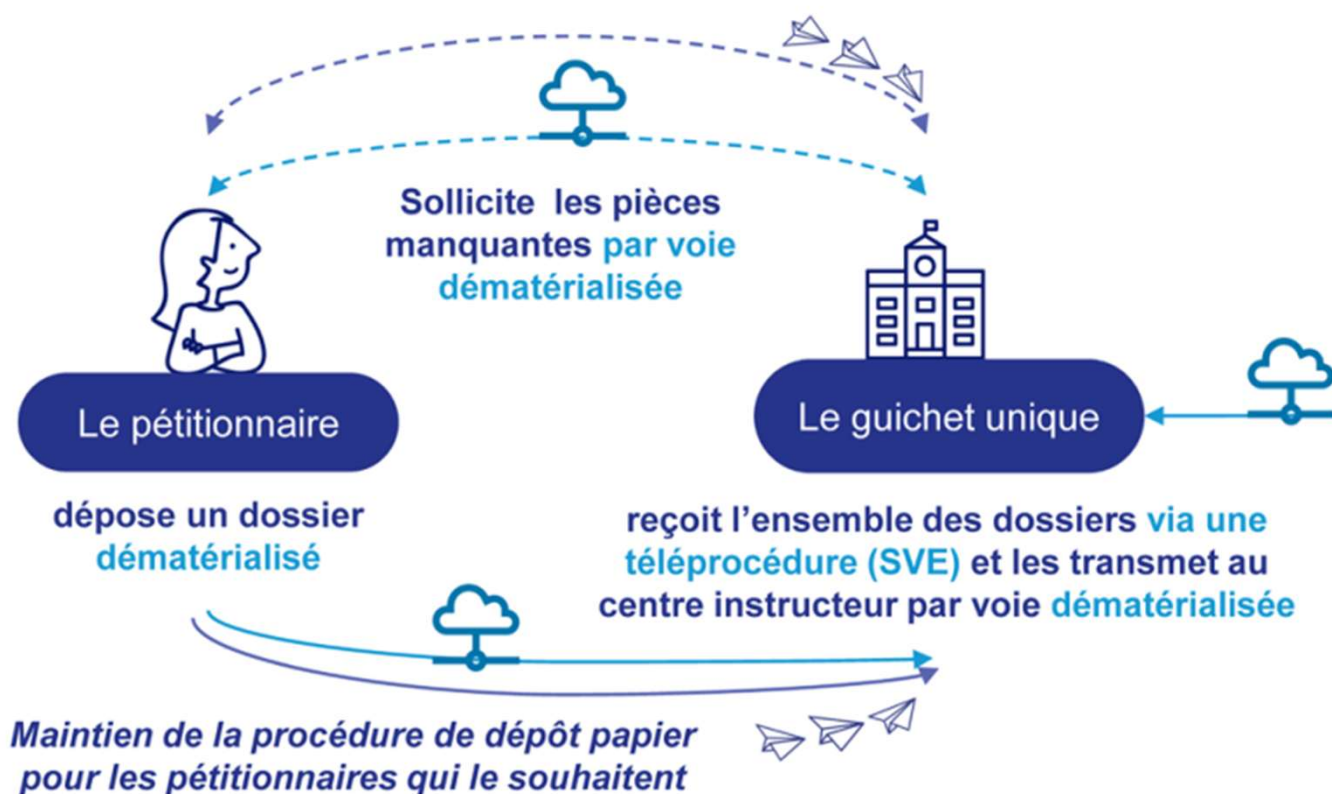
Concrètement, vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où que vous soyez, sur un portail de saisine par voie électronique (SVE) mis à votre disposition.

L'accès à ce portail s'effectuera sur le lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/074194/>

Cette saisine par voie électronique est conseillée, mais vous pouvez toujours déposer un dossier en version papier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Dématérialisation : Schéma simplifié de la saisine par voie électronique



Listes électorales 2022

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Attention

Les inscriptions sont possibles, dès à présent et

jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle

et

jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Chères habitantes, chers habitants,

Le centre d'incendie et de secours de GRUFFY MÛRES compte 27 sapeurs-pompiers, âgés de 18 à 64 ans.

Ces femmes et ces hommes, tous citoyens volontaires pour porter secours à leur prochain, exercent leur activité de pompiers parallèlement à leur vie professionnelle (agent communal, sapeur-pompier professionnel ou militaire, routier, artisan, technicien de maintenance industriel, mécanicien agricole ou TP, assistant de direction, infirmière, technicien de prévention...). Tous engagés et dévoués pour les mêmes valeurs de solidarité et d'entraide pour la population.



Dès que leur bip retentit, ils abandonnent leur famille, leur conjoint, leur loisir, leur travail, pour se rendre rapidement à la caserne et partir en intervention.

Chaque mission est différente, parfois imprévisible ou inhabituelle hélas trop souvent dramatique. En 2021, les sapeurs-pompiers de Gruffy Mûres ont effectué près de 200 interventions, majoritairement de secours à personne et de secours routiers, la spécialité du centre étant la protection routière notamment lors d'accidents de la voie publique.

Situé au chef-lieu de Gruffy, le centre de secours est stratégiquement positionné puisqu'il couvre en premier appel les communes de Viuz-la-Chiesaz, Mûres, Allèves et Gruffy. Mais également les cantons d'Alby-sur-Chéran et Rumilly en renfort.

Pour mener à bien leurs missions, les sapeurs-pompiers de Gruffy Mûres possèdent des locaux fonctionnels et des véhicules adaptés :

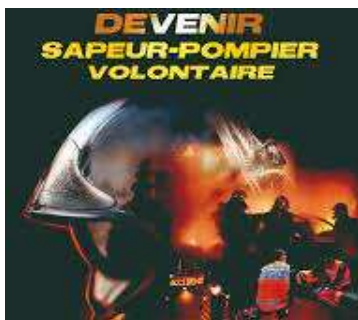


- 1 véhicule de protection routière avec comme missions principales les accidents de circulation, l'assistance à personne et les opérations diverses
- 1 véhicule tout usage hors route ayant pour mission l'extinction des incendies.



***Vous pouvez compter sur vos pompiers jour et nuit,
ils comptent sur vous pour réduire les risques.***

Notamment, en veillant à maintenir en bon état de fonctionnement vos détecteurs de fumées, en faisant ramoner vos conduits de cheminée et en restant prudent lors de vos déplacements et activités.



Appel aux volontaires

Le centre d'incendie et de secours de Gruffy Mûres a besoin de maintenir ses effectifs pour continuer à mener au mieux ses missions. Si vous avez plus de 17 ans et l'envie de mettre votre disponibilité au service de la population, d'intégrer une équipe d'hommes et de femmes motivés et soudés, engagez-vous en tant que sapeurs-pompiers au sein de la caserne de Gruffy Mûres.

Contacts :

Lieutenant Roupioz Jean Bernard 06 82 71 62 93

Adjudant-chef Roupioz David 06 84 73 26 66

L'APE de l'école de Mûres compte toujours

sur vous pour cette nouvelle année !



Une fois de plus, vous avez été nombreux à participer au financement des activités de l'école et nous vous en sommes très reconnaissants.

Merci d'être venus vous régaler sur le chalet des douceurs lors de ce très beau marché de Noël, après la déception liée à l'annulation de l'année dernière, et d'avoir également été nombreux à commander des huitres.

Les enfants vont maintenant vous solliciter pour la traditionnelle **vente de galettes** dont la livraison aura lieu le **samedi 15 janvier 2022** de 10h à 12h00 au Chef-lieu chez Caroline et Théo.

Si vous n'étiez pas présent lors du passage des enfants, vous pouvez utiliser le coupon normalement laissé dans votre boîte aux lettres, ou nous transmettre votre commande sur papier libre dans la boîte de l'APE (à l'école) **avant le 10 janvier 2022**. Pour toute précision, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse apedemures74@gmail.com ou au 07 78 47 31 48.

Comme d'habitude vous aurez le choix entre 2 galettes (frangipane à 18 € et pomme à 15 €) et 2 brioches (nature à 11 € et chocolat à 13€). Les galettes seront confectionnées cette année par « Ma Boulangerie » à Seynod et les brioches par la « boulangerie Paccard » de Cusy.

Et réservez votre samedi 19 mars 2022 pour le grand retour du LOTO-CHOUCROUTE !



Grâce à vous, les enfants ont pu continuer à participer aux nombreuses activités organisées par les maîtresses (cycle VTT, randonnée avec nuitée en refuge, cycle cinéma, ski de fond...).

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et espérons vivre une belle année avec vous.

Les parents d'élèves de l'école Jacques Prévert.

Le marché de Noël de l'APE

Le 11 décembre, les effluves de vin chaud, de cannelle, de flammenkuch, de diots... ont embaumé notre beau marché de Noël.

Partage et bonne humeur étaient au rendez-vous !



Tout était réuni pour passer un agréable moment avec la visite du Père Noël, la vente de biscuits, de gâteaux, de produits artisanaux sans oublier les décorations et notre majestueux sapin illuminé et les Vikings qui ont mis le feu sur la place !

Un grand merci aux bénévoles de l'APE, du comité des fêtes, sans oublier M. et Mme Evreux pour la fabrication du beau sapin installé devant la mairie par leurs soins.

N'oublions pas Jean-Luc et Sandra Benacchio pour la donation de leur sapin installé sur la place du souvenir, Bernard Mongellaz pour les végétaux, Fred Castella qui répond toujours présent pour habiller notre belle commune, et ... le secrétariat du Père Noël qui a répondu aux lettres des enfants.



De novembre à fin mars, la bibliothèque municipale de Mûres est ouverte

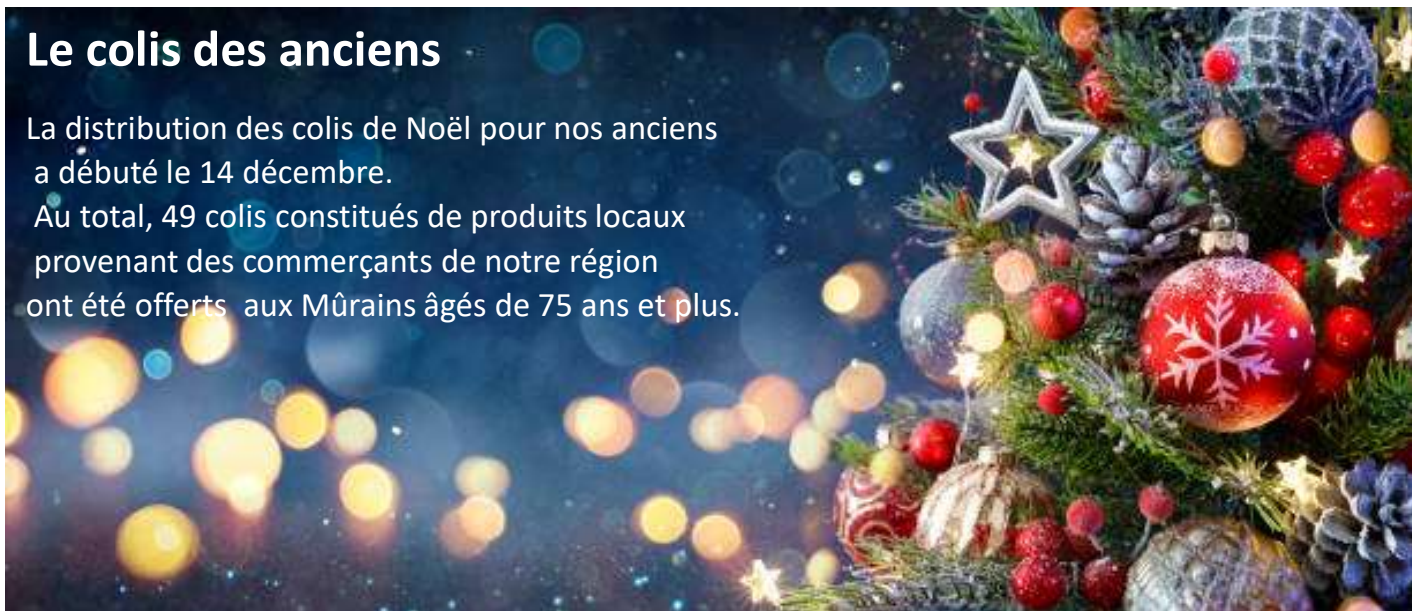
le mardi de 16h15 à 18h15 et le samedi de 16h à 18h.

Pas de permanence le mardi pendant les vacances scolaires.

Le colis des anciens

La distribution des colis de Noël pour nos anciens a débuté le 14 décembre.

Au total, 49 colis constitués de produits locaux provenant des commerçants de notre région ont été offerts aux Mûrains âgés de 75 ans et plus.



Pour cette année, les produits de la laiterie Chabert et du caveau du vigneron viendront apporter un peu de réconfort à nos anciens qui n'ont pas pu se retrouver notamment lors du traditionnel repas de fin d'année.



Un grand merci à nos écoliers qui ont pris le temps avec leurs institutrices de créer des jolies cartes de vœux à insérer dans les colis.

En cette période difficile, la municipalité a une pensée particulière pour toutes les personnes âgées et pour toutes les personnes isolées.

Infusion détox magique d'après Fêtes

L'infusion idéale pour aider à digérer et redonner de l'énergie.

Préparation :

- * Faire bouillir 300ml d'eau.
- * Eplucher le gingembre à l'aide d'une petite cuillère.
- * Le couper en tout petits morceaux.
- * Couper une rondelle de citron de 1cm en petits morceaux.
- * Mettre en théière ou dans une tasse.
- * Verser l'eau, laisser infuser 10 à 15 minutes.
- * Servir nature ou ajouter une cuillère de miel.



Ingrédients :

- 1cm de racine de gingembre
- 1 tranche de citron
- du miel